



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/30/Add.1  
18 novembre 2013

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Soixante et onzième réunion  
Montréal, 2 – 6 décembre 2013

**Addendum**

**PROPOSITIONS DE PROJET : CHINE**

Le présent document est émis afin de :

- **Ajouter** les paragraphes suivants :

29 bis. Après l'émission du document, le Secrétariat a reçu d'autres mises à jour de l'ONUDI. En date du 12 novembre 2013, les décaissements de FECO aux bénéficiaires et les activités de FECO pour le plan du secteur des climatiseurs de salle étaient passés de 1 702 810 \$US à 1 869 782 \$US, ce qui a fait augmenter le taux de décaissement de 18,5 pour cent à 20,3 pour cent. Le montant total décaissé est donc passé de 7 121 838 \$US à 7 288 810 \$US, et le taux de décaissement total, de 20,1 pour cent à 20,6 pour cent.

110 bis. Comme on l'a expliqué au paragraphe 29 bis, le montant total décaissé aux bénéficiaires est passé de 1 702 810 \$US à 1 869 782 \$US, et le taux de décaissement, de 18,5 pour cent à 20,3 pour cent au 12 novembre 2013.

111 bis. Après l'émission du document, l'ONUDI a informé le Secrétariat que le décaissement était passé de 18,5 pour cent à 20,3 pour cent.

- **Remplacer** le début du paragraphe 112b par: « Approuver la troisième tranche [...] ».

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.